Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8270751
Centre d'intérêt: 630

Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec (Québec).

Situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire dans la région de Québec / Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec. -- [Québec?] : Le Comité, 1982.
iii, 30 p. ; 28 cm.

"Les centres documentaires dans les écoles secondaires: une question d'optique ou d'illusion?"-- Couv.

Cote Dewey: 027.8223'09714/C733s Cote LC: Z/675/.S3

Descripteur(s): *Centre documentaire *Bibliothèque *Audiovidéothèque *Centre audiovisuel *Financement *Organisation administrative *Secondaire (Niveau)

Ainsi que le soulignait le ##Rapport Parent##, les ressources des bibliothèques et des audiovidéothèques constituent, dans un système scolaire moderne, un complément indispensable à la formation de l'élève. On a donc assisté, au début des années 1970, à l'expansion rapide du secteur des moyens d'enseignement et à l'éclosion, par exemple, du concept de centre documentaire multimédia. Le document fait le point, pour les commissions scolaires régionales de la région de Québec, sur l'état actuel du dossier dans le domaine.

Ayant souligné l'importance du rôle des centres documentaires à l'école et retracé les faits marquants de leur évolution depuis 1967, les auteurs caractérisent la situation actuelle, gravement affectée par les coupures budgétaires, par une dévalorisation des fonds documentaires et une réduction des effectifs. Ils proposent une structure organisationnelle et des normes en termes d'effectifs et d'acquisition qui devraient constituer une seuil minimal en deçà duquel l'efficacité des centres documentaires serait compromise.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8270751

COMITE REGIONAL DES RESPONSABLES EN MOYENS
D'ENSEIGNEMENT DE LA REGION DE QUEBEC

# Les centres documentaires dans les écoles secondaires: une question d'optique ou d'illusion?

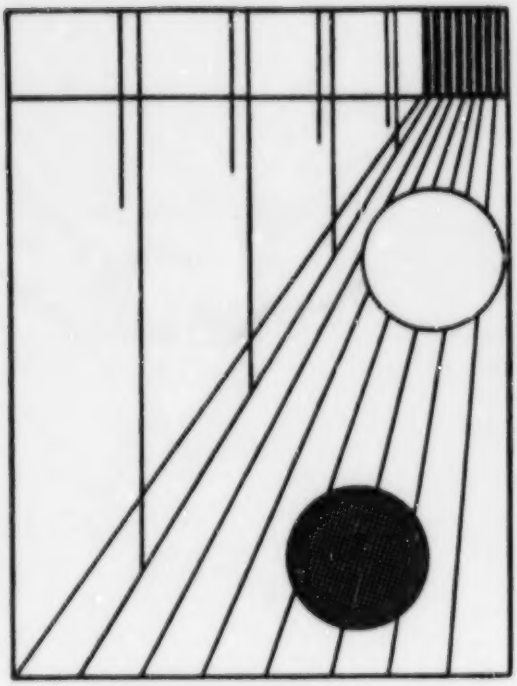

## SITUATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU SECONDAIRE DANS LA REGION DE QUEBEC

E D U Q 8270751

COMITE REGIONAL DES RESPONSABLES EN MOYENS

D'ENSEIGNEMENT DE LA REGION DE QUEBEC

# SITUATION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU NIVEAU SECONDAIRE DANS LA REGION DE QUEBEC

Juin 1982

Remerciements à

Messieurs René Gélinas et Raymond Turgeon
pour la rédaction de ce texte,

Monsieur Jean-Noël Sarrazin pour la préparation
des tableaux des annexes 3 et 5,

à la Centrale des Bibliothèques pour les
renseignements relatifs à l'annexe 4.

Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec, 3e trimestre 1982.

Imprimé à la Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette,
30, rue Champagnat ouest, LEVIS, QC. G6V 6P5. (418; 837-0241)

## PRESENTATION

Au cours des derniers mois, les responsables des moyens d'enseignement de la région de Québec (03), devant un état de fait qu'ils jugeaient pour le moins allarmant, se sont penchés sur la situation des moyens d'enseignement au niveau secondaire dans la région 03.

Dans le rapport qui suit, le groupe de travail a voulu faire l'état de question de la situation des moyens d'enseignement dans les commissions scolaires régionales de la région 03 de façon à pouvoir formuler certaines recommandations qu'il juge essentielles au maintien des services que ce secteur a toujours su offrir au monde de l'enseignement.

En espérant que cette réflexion puisse susciter un intérêt certain et déboucher sur des actions concrètes.

Serge Lemay, président

Serge Lemay

pour: Le Comité régional des responsables en moyens d'enseignement de la région de Québec

TABLE DES MATIERES


Liste des membres du Comité ..... I

Détail des annexes ..... II

Quelques précisions ..... III

Rôle des moyens d'enseignement dans l'école secondaire ..... 1

Faits marquants dans l'évolution des centres documentaires ... 3

Situation actuelle dans les centres documentaires multimédia . 5

Recommandations ..... 10

Conclusion ..... 14

Références ..... 15

Liste des membres du CRRME qui ont participé à la réunion du 21 mai 1982 et qui ont accepté le présent rapport et ses recommandations comme étant leur position sur le sujet.

| | |
|---|---|
| Laurent Dubé, conseiller pédagogique | C.S.R. Tilly |
| René Gélinas, conseiller pédagogique | |
| Jean Genest, conseiller pédagogique | C.S.R. Tilly |
| Jean-Marie Goulet, coordonnateur | C.S.R. Chaudière |
| Serge Lemay, coordonnateur | C.S.R. Amiante |
| Jean-Guy Martel, conseiller pédagogique | C.E.C.Q. |
| Claude Matte, conseiller pédagogique | C.S.R. Amiante |
| Jacques Morin | C.S.R. Pascal-Taché |
| Lucie Rainville | C.S.R. Chauveau |
| Denis Rousseau, coordonnateur | C.S.R. Chaudière |
| André Thériault, coordonnateur | C.S.R. Grand-Portage |
| Raymond Turgeon, conseiller pédagogique | C.S.R. Tardivel |
| Yvan Vaillancourt, coordonnateur | C.S.R. Jean-Talon |

Annexe 1 — Extraits de l'Etude de l'évolution des dépenses d'achat de livres de bibliothèque dans les écoles et les collèges du Québec de 1978-1979 à 1981-1982 de RENE GELINAS, p. 8, 9 et 11.

Annexe 2 — Liste des postes abolis en moyens d'enseignement depuis 1977-1978.

Annexe 3 — Tableau relatif au nombre de titres convenant au niveau secondaire et traités par la Centrale des bibliothèques.

Annexe 4 — Liste des revues dépouillées en 1982 dans Périodex pour le niveau secondaire.

Annexe 5 — Relevé des documents audiovisuels de Choix 1978, 1979 et 1980 correspondant à l'enseignement secondaire.

QUELQUES PRECISIONS:

Afin de faciliter la compréhension du texte qui suit, il convient de faire certaines nuances entre les termes et d'esquisser certaines définitions.

| | |
|---|---|
| Audiovidéothèque: | Collection de documents audiovisuels (non-book) organisés pour leur conservation, leur consultation et leur diffusion. |
| Audiovisuel: | Regroupement de l'audiovidéothèque et du centre audiovisuel. |
| Bibliothèque: | Collection de documents imprimés organisés pour leur conservation, leur consultation et leur diffusion. |
| Centre audiovisuel: | Centre de services pour la production et la reproduction de documents visuels et sonores, la distribution et le prêt de documents et d'appareils audiovisuels, l'entretien et la réparation d'équipements audiovisuels. |
| Centre documentaire multimédia: | Terme utilisé pour signifier le regroupement de l'audiovidéothèque et de la bibliothèque. |
| Documents: | Livres, périodiques et documents audiovisuels. |
| Moyens d'enseignement: | Regroupement bibliothèque et audiovisuel. |
| Professionnel en moyens d'enseignement: | Toute personne possédant un diplôme ou un certificat universitaire en bibliothéconomie ou en audiovisuel ou en technologie éducative. Ce terme n'a aucun lien avec le sens que peuvent lui donner les conventions collectives existantes. |

A) ROLE DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT DANS L'ECOLE SECONDAIRE:

Le milieu de l'éducation subit l'influence de tout changement dans la société, qu'il soit politique, économique, technologique ou culturel. Les systèmes éducatifs n'ont jamais subi des changements aussi profonds et d'envergure que ceux qu'ils connaissent depuis deux décennies.

Que ce soit en matière de programmes d'études, d'organisation de l'enseignement ou de formation des enseignants, le changement est présent en éducation. En conséquence, les programmes d'études ont progressivement exploité des méthodes adaptées au besoin croissant d'approches pédagogiques de plus en plus personnalisées. L'étudiant se voit confier une plus grande responsabilité dans sa formation. Il fréquente de façon assidue les laboratoires, les bibliothèques, les ateliers spécialisés, les salles d'enseignement audiovisuel en plus des salles de cours. Diverses questions trouvent ainsi une réponse adéquate: le soudain élargissement du savoir humain, la multiplicité des méthodes auxiliaires d'éducation, l'importance accordée au progrès personnel de l'élève, les nouvelles conceptions sur l'enseignement de la lecture et l'intérêt porté aux enfants exceptionnels.

Les auteurs du Rapport Parent avaient d'ailleurs compris cette notion systématique du changement. C'est pourquoi, ils voyaient dans les ressources d'une bibliothèque moderne l'élément indispensable aux enseignants et aux élèves pour se maintenir au niveau des importantes modifications qui se manifestent dans le système d'éducation.

Il n'est plus possible aujourd'hui d'enseigner sans des bibliothèques vivantes et tenues à jour, sans des audiovidéothèques possé-

possédant des documents audiovisuels des plus variés et des centres audiovisuels offrant divers services et surtout sans du personnel compétent en quantité suffisante (professionnel, technique et soutien administratif). Les moyens d'enseignement sont essentiels et irremplaçables. D'ailleurs, il sera impossible d'appliquer, dans l'esprit et dans la lettre, les nouveaux programmes sans eux. Le livre, le périodique de même que le document audiovisuel et la technologie moderne sont des ressources indispensables à l'enseignement.

L'école d'aujourd'hui doit posséder un centre documentaire multimédia où les élèves et professeurs ont accès à une bibliothèque et une audiovidéothèque possédant la documentation appropriée et l'équipement nécessaire tant pour la lecture et la consultation des différents documents que pour la réalisation et la production de travaux reliés à l'enseignement.

Les usagers du centre documentaire (élèves et enseignants) doivent être en mesure de lire des livres de détente des plus variés et valables, de lire et consulter des ouvrages documentaires et des périodiques sur les sujets les plus divers.

Ils doivent également avoir à leur disposition des documents audiovisuels pertinents aux différents programmes enseignés. Le document audiovisuel ne doit pas être utilisé seulement par l'enseignant en classe. L'élève aussi devrait pouvoir consulter le document audiovisuel au centre documentaire.

Ce sont autant de possibilités que les usagers s'attendent à retrouver dans le centre documentaire de leur école; et c'est dans le mandat de la commission scolaire de voir à organiser ces services.

Le centre documentaire doit favoriser la lecture, la consultation et la recherche tant dans le cadre de l'enseignement, c'est-à-dire intégré à la démarche d'apprentissage de l'élève, que pour le développement culturel et personnel de l'élève.

Le programme d'enseignement du français au secondaire affirme que les "habiletés langagières et les valeurs socio-culturelles constituent (...) les deux principaux axes autour desquels s'organise l'enseignement de la langue maternelle". (1)

Il s'avère donc nécessaire de mettre à la disposition des élèves le plus grand éventail de documents; ainsi ils pourront lire, écouter ou visionner les oeuvres et les textes considérés comme significatifs dans l'expression de valeurs socio-culturelles, développer leur autonomie, leur jugement critique et acquérir une rigueur intellectuelle. (2)

Le centre documentaire ne sera pas perçu comme une fin, mais comme un moyen à favoriser pour faciliter la mise en application des nouveaux programmes: un service essentiel de l'école moderne.

Enfin apprendre à apprendre n'est pas le rôle du centre documentaire, mais sans lui, sans que l'élève ait accès à des "livres de lecture et de recherche", (3) sans utiliser les ressources documentaires de ce centre, l'enseignant ne peut réaliser cet objectif.

B) FAITS MARQUANTS DANS L'EVOLUTION DES CENTRES DOCUMENTAIRES MULTIMEDIA:

1967: Création du Service des bibliothèques d'enseignement.

1969: Acquisition par le M.E.Q. de la Centrale des bibliothèques (créée en 1964).

1970: "Opération dépannage et démarrage": Les objectifs de cette opération étaient la création ou le développement de fonds de bibliothèques dans les écoles polyvalentes. Elle ne visait que l'achat de livres, de même que la mise à jour de la classification, du catalogage et des fichiers. Le coût de l'opération était alors de 14 500 000 $. Pour réaliser cette opération, du personnel de tous les types fut engagé: professionnels, soutien technique et administratif.

1973: Disparition du per capita protégé (non transférable) alloué aux bibliothèques et à l'audiovisuel à la faveur d'une enveloppe unique. En 1972-73, 24 $ par élève était obligatoirement affecté aux bibliothèques. De ce montant au moins 50% des dépenses effectuées pour ces deux services devait être affecté à l'achat ou à la reliure de livres et à l'achat ou à la location de matériel audiovisuel. (Annexe 1)

A partir de 1973-74, une baisse marquée des montants alloués aux bibliothèques pour l'achat de documents est constatée.

1975: La Centrale des bibliothèques et le Service des bibliothèques d'enseignement sont intégrés au S.G.M.E. (service général des moyens d'enseignement).

1976: Cette année marque une étape importante dans la réduction des efforts financiers des commissions scolaires. Le mouvement s'accélère et les budgets d'achat de livres et de périodiques sont à certains endroits quasiment annihilés. Les cinémathèques et les audiovidéothèques régionales subissent elles aussi une diminution de leur pouvoir d'achat.

Tout en affectant les achats de documents, ces restrictions

financières touchent aussi toutes les catégories de personnel. Des postes de professionnels, de personnel technique et de soutien administratif sont supprimés, des postes sont fermés.

C) SITUATION ACTUELLE DANS LES CENTRES DOCUMENTAIRES MULTIMEDIA:

1. Dévalorisation du fonds:

a) Les collections de documents ne sont pas continuellement tenues à jour:

- Documents imprimés

Les centres documentaires ont eu des allocations spécifiques pour acheter des livres lors de l'opération "dépannage et démarrage". Cette opération commencée en 1970 a duré jusqu'en 1974 ou 1975.
Depuis 1976, les centres documentaires achètent de moins en moins de livres et s'abonnent à moins de périodiques. Les causes de cette situation tiennent principalement à la diminution de la clientèle scolaire et à l'augementation des prix de vente des documents. S'ajoute à ces deux causes, une diminution des prorata ($ / élève) attribués à l'achat de livres et de périodiques.

- Documents audiovisuels

Le secteur audiovisuel n'a pas bénéficié de montant spécial pour créer un fond documentaire. Néanmoins, pour ce type de documents, les mêmes constatations s'appliquent les montants alloués diminuent et le prix moyen unitaire

des documents audiovisuels augmente*. Même si la situation dans ce secteur n'est pas aussi alarmante que pour l'imprimé, il n'en demeure pas moins que le document audiovisuel devient lui aussi vite périmé.

b) Vieillissement des collections:

Les fonds documentaires vieillissent tant au point de vue condition matérielle qu'au point de vue contenu. Dans l'ensemble, deux tiers (2/3) de la documentation ont été achetés avant 1976. Cependant, les films 16mm et supports nouveaux, comme les enregistrements vidéo, font exceptions. Il ne semble donc pas osé de prétendre que plus de 75% des documents imprimés actuellement à la disposition des usagers dans les écoles ont été publiés avant 1975: les connaissances qui y sont transmises sont vieilles de plus de sept (7) ans.

Ce qui est acquis ne suffit même pas à tenir à jour les centres documentaires qui n'ont pas ce qu'il leur faut pour leur survie; ils sont loin du développement. Comment se fait-il qu'on puisse laisser se détériorer un service qui a coûté cher en locaux, en équipement et en ressources matérielles et humaines et ce sans scrupule ni mauvaise conscience?

Les centres documentaires comptent un bon pourcentage de documents vieillis, brisés, désuets et qui ne sont pas retirés de la circulation. Les centres sont garnis certes, mais de vieilles choses; il n'y a jamais eu d'élagage ou si peu. Le centre documentaire, laboratoire des humanités, est en train de devenir musée ou dépôt d'archives.

---

* Notamment par la vente, par l'entreprise privée, des documents conçus, réalisés et produits par la D.G.M.E.

Même si un élagage rationnel était effectué (retrait d'environ 3% de la collection par an) les budgets actuellement alloués à l'achat de documents ne permettraient même pas d'acquérir les remplacements.

Nécessairement, une collection vieillie est de moins en moins utilisée et répond moins bien aux besoins des enseignants et des élèves: plus une collection s'appauvrit, moins on s'en sert et moins on s'en sert, plus l'administration a tendance à l'appauvrir.

En conséquence, si le centre documentaire veut continuer d'attirer les élèves en quête de réponses à leurs préoccupations et obligations académiques et jouer pleinement son rôle, il doit leur offrir une collection de documents valables, de qualité et en quantité suffisante.

La non-intégration de la fonction lecture et recherche à la démarche d'apprentissage de l'élève contribue en grande partie à la sous utilisation des ressources du centre documentaire.

L'habitude de la fréquentation du centre documentaire s'acquiert lentement mais se perd très vite lorsqu'on n'y trouve plus ce dont on a besoin.

2. La réduction des effectifs:

Au cours des années passées, et plus récemment avec encore plus d'acuité, la pénurie de personnel compétent en moyens d'enseignement se fait sentir. Les mises en disponibilité et les fermetures de postes dans le secteur des moyens d'enseignement sont rendues habituelles, quasiment symboliques d'une bonne administration.

Le professionnel en moyens d'enseignement tant au niveau des administrations centrales que des écoles est souvent le plus touché par les réductions d'effectifs. Au cours des dernières années, il a été possible d'identifier douze (12) postes fermés et ce mouvement s'accentue puisque pour 1982-83, quatre (4) autres abolitions de postes sont envisagées dans la seule région de Québec (voir liste à l'annexe 2).

a) Personnel professionnel:

Le professionnel en moyens d'enseignement oeuvre principalement dans les secteurs suivants:

. La planification et à la coordination des activités d'organisation de développement et d'exploitation de sa documentation

. L'évaluation et le choix de la documentation (documents audio-visuels, périodiques et livres) tant lors des achats que de l'élagage

. Intégration des moyens d'enseignement aux activités d'apprentissage

. L'animation des enseignants pour une meilleure utilisation de la documentation et des techniques d'enseignement

. L'initiation des élèves à l'utilisation rationnelle de la documentation

. Le choix et l'évaluation de l'équipement audiovisuel

. La production et la réalisation de documents audiovisuels

originaux répondant aux besoins spécifiques de la commission scolaire, des écoles, des départements, des enseignants et des élèves

. Coordination des activités reliées à l'entretien et à la réparation de l'équipement audiovisuel

. L'organisation et la planification des activités effectuées par le personnel de soutien.

b) Personnel technique:

Le technicien de la documentation se consacre généralement à la préparation de la documentation: catalogage, classification, tenue à jour et à l'ordre des fichiers.

Le technicien en audiovisuel participe à la réalisation et la production de documents audiovisuels, assure l'entretien et la réparation des appareils et tient à jour l'inventaire des appareils.
De plus, il collabore avec le "professionnel" au choix et à l'évaluation des équipements à acquérir.

c) Personnel de soutien administratif:

Ce personnel voit à la préparation matérielle de la documentation et au contrôle de sa circulation. Il assure le rangement et la tenue à l'ordre de la documentation ainsi que sa réparation.

Si une commission scolaire décide de réduire son personnel affecté aux moyens d'enseignement, elle doit être consciente qu'elle se prive de services essentiels.

De plus, elle sera souvent tentée de faire appel à des ressources extérieures (firmes, contractuels etc.) aux compétences ne répondant pas toujours aux besoins du milieu de l'enseignement. Les coûts seront alors majorés et le service obtenu sera souvent de moins bonne qualité.

Un des dangers qui guette l'administration, c'est de favoriser ainsi une sous-utilisation des ressources et des possibilités des personnes et de provoquer une dévalorisation des fonctions.

## D) RECOMMANDATIONS:

### 1. Structures et personnel:

a) La région:

Nous considérons comme essentiel d'avoir du personnel pour gérer le dossier des moyens d'enseignement tant au niveau provincial qu'au niveau de chaque direction régionale du ministère de l'éducation du Québec.

Nous avons besoin de ces personnes qui pensent moyens d'enseignement, qui travaillent à leur développement et qui sont capables d'être à l'écoute du milieu et de soutenir de façon efficace ses initiatives.

b) La Commission scolaire:

Nous croyons qu'il est essentiel que chaque commission scolaire régionale assure un service des moyens d'enseignement sous la responsabilité de "professionnels" en moyens d'enseignement assistés de personnel technique et administratif nécessaires à un fonctionnement efficace.

Selon la clientèle scolaire desservie et l'organisation propre à chaque commission scolaire, il pourrait y avoir plus d'une personne de chaque type jouant un rôle régional.
C'est le minimum que doivent avoir les commissions scolaires. Ce service est à la disposition de toutes les écoles de la commission scolaire pour les questions suivantes:

1. Coordination et suivi de l'ensemble des efforts afin d'éviter un gaspillage des ressources et viser une rentabilité maximale.

2. Elaboration et supervision de politiques touchant l'organisation, le fonctionnement et l'utilisation des moyens d'enseignement.

3. Préparation de projets de développement des moyens d'enseignement.

4. Conseiller sur toutes les questions relatives aux bibliothèques et à l'audiovisuel.

5. Animer le personnel des écoles affecté aux moyens d'enseignement de même que le personnel enseignant, en vue d'une utilisation efficace des moyens d'enseignement et de leur intégration aux différents programmes.

6. Conseiller dans le choix et l'évaluation de la documentation écrite et audiovisuelle.

7. Aider techniquement (bibliothèque et audiovisuel).

8. Produire et reproduire des documents audiovisuels pour les enseignants.

9. Entretien et réparation des appareils audiovisuels.

c) L'école:

Dans un centre documentaire d'une école, il nous apparaît nécessaire d'avoir un professionnel en moyens d'enseignement. Cette personne fait le pont entre la documentation et l'usager, anime et informe son milieu, guide les usagers dans leurs recherches et leurs lectures, suggère le bon document, au bon moment, au bon usager. Cette personne accomplit aussi toutes les tâches qui incombent à un responsable de ce centre. Sans cette personne, c'est l'animation du milieu qui ne se fera pas, c'est l'utilisation pédagogique de la bibliothèque et de l'audiovisuel qui va en souffrir.

Il est essentiel au niveau de l'école d'avoir du personnel de soutien (administratif et (ou) technique) en quantité suffisante pour des opérations telles que: prêt de documents, préparation technique des documents pour le prêt, classement des documents sur les rayons, réparation des documents.

L'école se donne les services qu'elle juge nécessaires et complémentaires à ceux rendus par le service des moyens d'enseignement régional.

2. Fonds documentaires:

Les commissions scolaires qui dispensent l'enseignement au niveau secondaire doivent:

. Offrir à l'enseignant et à l'élève un service documentaire complet susceptible de faciliter les activités d'apprentissage

. Développer les fonds documentaires en accroissant les

collections jusqu'à l'atteinte de la norme, d'un percapita minimum (20 volumes par élève)

. Tenir à jour les collections de livres, périodiques et documents audiovisuels par un élagage (chaque milieu se donne une politique réaliste d'élagage) périodique et l'acquisition de nouveautés en qualité et en quantité suffisante, contrant ainsi le vieillissement, les bris et les titres désuets en favorisant une mise à jour constante des collections.

Pour atteindre cet objectif, nous proposons le prorata annuel suivant pour les écoles du secondaire:

- Livres: Achat d'un livre par élève (soit 0,5 livre par élève pour la mise à jour de la collection et 0,5 livre par élève pour combler les effets des bris et de l'usure) (voir annexe 3);

- Périodiques: Abonnement à 75 périodiques (voir liste en annexe 4);

- Documents audiovisuels: De 3 $ à 4 $ par élève permettant l'acquisition de documents pertinents aux différents programmes tant par les centres audiovisuels des écoles que par le centre audiovisuel régional (service des moyens d'enseignement) (cinémathèque et (ou) audiovidéothèque régionale) (annexe 5).

Les prorata proposés ne permettront pas de développer nos centres documentaires, ils permettront tout au plus leur survie et leur maintien.
A l'heure actuelle, les centres documentaires sont loin de disposer des sommes nécessaires à leur survie.

3. Equipements audiovisuels:

Tout comme la documentation, l'équipement audiovisuel subit les effets du vieillissement et de l'usure.
Le comité se penchera au cours de la prochaine année sur la situation de l'équipement audiovisuel tant au point de vue évaluation, choix et remplacement, qu'utilisation par les enseignants.

Une étude fera état de la situation actuelle et proposera des solutions alternatives afin de corriger certaines anomalies.

CONCLUSION:

Pour que les moyens d'enseignement soient vraiment efficaces et vivants, il doit y avoir: des locaux et de l'équipement appropriés, du personnel (professionnel, soutien technique et administratif) et une collection de documents constamment tenue à jour. C'est ainsi qu'ils vont jouer le rôle qu'on attend d'eux.

Le Comité des responsables
des moyens d'enseignement (03)

REFERENCES:

1) D.G.D.P. Français, langue maternelle, programme d'études, Québec, M.E.Q., 1981, 5 Vol.

2) D.G.D.P. Français, langue maternelle, guide pédagogique, Québec, M.E.Q., 1982, Vol. 4: Les valeurs socio-culturelles et l'enseignement du français.

3) D.G.D.P. Règlement relatif au régime pédagogique au secondaire, Québec, M.E.Q., 1981, P. 18 (Article 6)

# ANNEXE 1

Gélinas, René, Etude sur l'évolution des dépenses d'achat de livres de bibliothèque dans les écoles et collèges du Québec. 1981, p. 8, 9 et 11.

2- Achats de livres de bibliothèques.

En faisant un échantillonnage parmi les écoles secondaires du Québec de quelques soixante-dix institutions, nous pouvons constater que d'après les réponses données dans le relevé des bibliothèques de juin 1979, elles ont alloué 2,84 $ par élève à l'achat de livres.

Si ce rapport est généralisé à l'ensemble de la population scolaire du Québec du niveau secondaire (à l'exception de la CECM), nous pouvons avancer qu'un montant de 1 594 876 $ a été effectivement dépensé pour l'achat de livres.

Une étude des réponses au sondage nous permet de voir pour les années subséquentes une très légère diminution des per capita pour ce type de dépense. Selon les Commissions régionales, les dépenses ont tendance ou à être stables ou à diminuer légèrement. Contrairement à ce qui se constatait pour le primaire, de fortes diminutions ou de fortes augmentations, ici, la situation est stable dans la plupart des régionales, à la commission scolaire régionale Louis-Fréchette par exemple où un montant d'environ 2,00 $/élève est consenti pour tous les achats relatifs à la bibliothèque depuis plus de 4 ans.

A cause de cette situation de statuquo de diminution, nous retiendrons une faible baisse des efforts financiers des institutions scolaires secondaires en retenant la moyenne de 5% de diminution par an.

Cette diminution combinée au pourcentage d'augmentation des prix à la consommation pour 1979-1980, 9,8%, donnera une perte du pouvoir d'achat de l'ordre de 15%.

Suite à cette estimation, la valeur des achats des années 1978-1979 et suivantes donneront le tableau suivant:

| 1978-1979 | 1979-80 | 1980-81 | 1981-82 |
|---|---|---|---|
| 2,84 $ | 2,43 $ | 2,03 $ | 1,73 $ |

PER CAPITA DES DEPENSES D'ACHAT DE LIVRES

Cette dévaluation du pouvoir d'achat combinée à la diminution de la clientèle scolaire au secondaire nous conduit aux chiffres suivants:

| 1978-79 | 1979-80 | 1980-81 |
|---|---|---|
| 1 594 876 | 1 324 792 | 1 036 706 |
| | (-16,9%) | (-21,7%) |

REDUCTION DU POUVOIR D'ACHAT

Nous constatons que les achats de livres par les maisons d'enseignement secondaire ont diminué en valeur constante de plus de 35%. Les élèves ont accès à 35% de moins de documents neufs, à 35% de moins d'information récente.

A ces indices de diminution, il faut ajouter pour l'année en cours la diminution due à l'entrée en vigueur des règlements de la loi 51. Cette loi coûte environ 200 000 $ en valeur actuelle au secteur scolaire secondaire québécois.

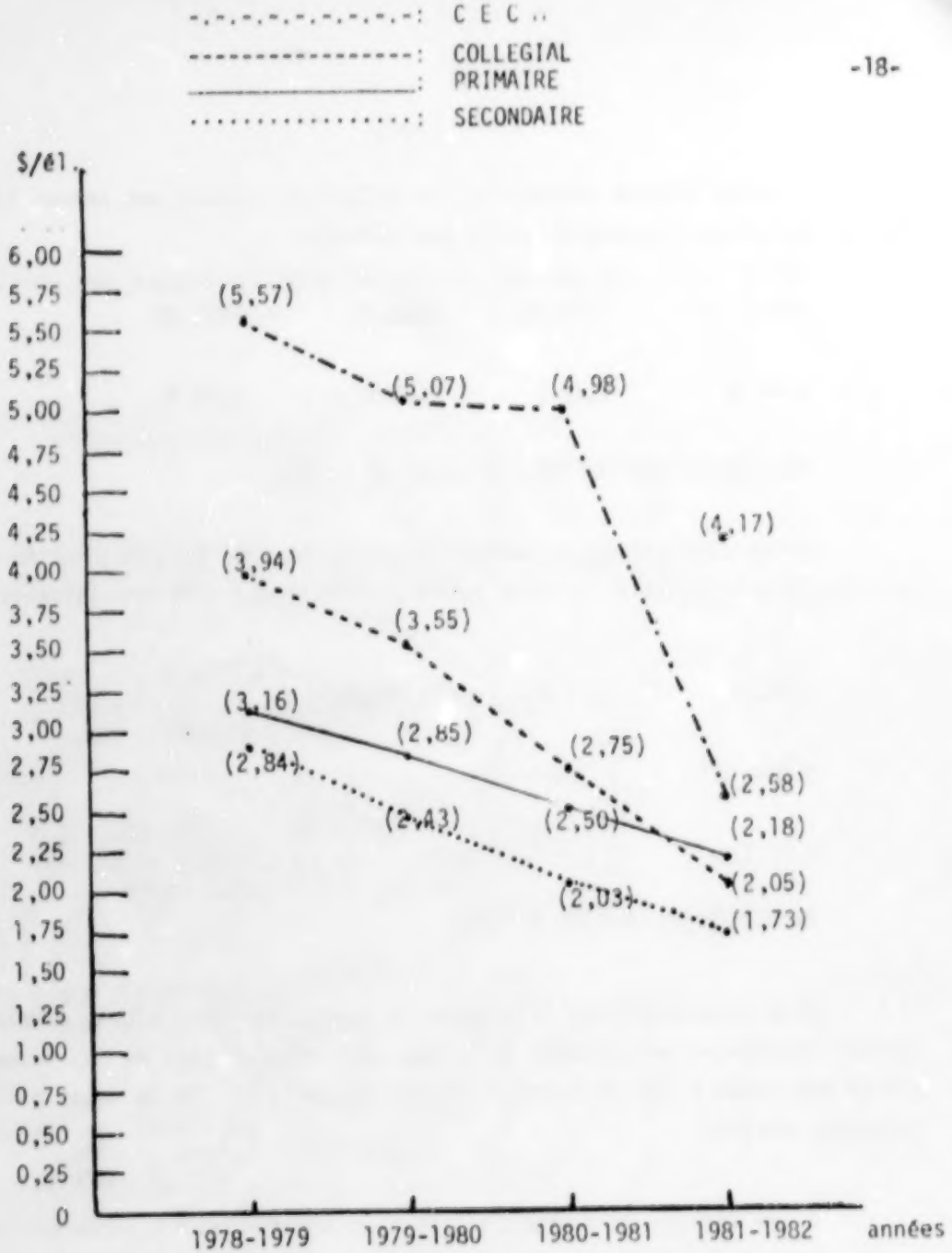


PERTE DE LA VALEUR DU PER CAPITA (1979): $/élève.

ANNEXE 2

Liste des postes abolis en moyens d'enseignement depuis 1977-78.

- C.E.C.Q.
  1 poste de cadre aboli

- C.S.R. de l'Amiante
  2 postes de professionnels abolis sur 3 (départs)

- C.S.R. de Charlevoix
  1 poste de professionnel aboli sur 2
  (mise en disponibilité)

- C.S.R. de Chauveau
  1 poste de cadre aboli sur 1 (départ)
  (1 poste de professionnel demeure)

- C.S.R. Grand-Portage
  1 poste de cadre aboli (réaffectation)

- C.S.R. Jean-Talon
  1 poste de professionnel abolis
  (prévu 1982-83)

- C.S.R. Louis-Fréchette
  5 postes de professionnels abolis sur 5
  (4 mises en disponibilité et 1 départ)

- C.S.R. Orléans
  3 postes de professionnels abolis
  1 en 1980-81 et 2 prévus pour 1982-83

- C.S.R. Tardivel
  1 poste de professionnel aboli (prévu pour 1982-83)

ANNEXE 3

RELEVE DE LA DOCUMENTATION IMPRIMEE DE CHOIX 1978 - 1979 CORRESPONDANT A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET AUX INDICES D'UTILITE 4-5

| CLASSES | Année 1978 Indice d'utilité (4) | Année 1978 Indice d'utilité (5) | Année 1979 Indice d'utilité (4) | Année 1979 Indice d'utilité (5) | Année 1980 Indice d'utilité (*) | Année 1980 Indice d'utilité (5) | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 000 | 11 | 12 | 13 | 14 | | | |
| 100 | 18 | 9 | 13 | 7 | | | |
| 200 | 58 | 29 | 63 | 13 | | | |
| 300 | 116 | 74 | 91 | 114 | | | |
| 400 | 9 | 10 | 12 | 23 | | | |
| 500 | 91 | 56 | 66 | 46 | | | |
| 600 | 140 | 123 | 161 | 112 | | | |
| 700 | 234 | 131 | 205 | 125 | | | |
| 800 | 259 | 149 | 345 | 168 | | | |
| 900 | 149 | 101 | 173 | 84 | | | |
| TOTAL : | 1085 | 694 | 1142 | 706 | | | |

# A N N E X E 4

## LISTE DES REVUES DEPOUILLEES EN 1982

## DANS PERIODEX

## POUR LE NIVEAU SECONDAIRE

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| L'action nationale | J**CA4 | 82, Sherbrooke ouest<br>Montréal, Québec<br>H2X 1X3 | 20,00 $ | 10 nos |
| L'actualité | J**CA5 | 4059, rue Hochelaga<br>Montréal, Québec<br>H1W 3W4 | 8,00 | 12 nos |
| Antennes | J**CAP5 | (titre disparu) | | |
| Architecture concept | J**CAP5 | (n'est plus indexé) | | |
| Atlas | J**CAD | (titre disparu) | | |
| L'automobile | J**CA4 | 5020, de Salaberry<br>Montréal, Québec<br>H4J 1H9 | 10,00 | 12 nos |
| L'avant-scène Cinéma | J**CA5 | Avant-scène<br>4635, rue de Lorimier<br>Montréal, Québec<br>H2H 2B4 | 66,00 | 20 nos |
| Aviation magazine | J**CA4 | (n'est plus indexé) | | |
| Bâtiment | J**CA5 | 625, ave Président Kennedy<br>Montréal, Québec<br>H3A 1K5 | 18,00 | 12 nos |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| La bible et son message | J**CA5 | 29, boul. La Tour-Maubourg<br>75007, Paris<br>France | 47 F | 10 nos |
| Bulletin des agriculteurs | J**CAP5 | 110, boul. Crémazie ouest<br>Suite 1100<br>Montréal, Québec<br>H2P 1B9 | 8,00 $ | 12 nos |
| Le bureau | J**CA5 | 625, ave du Président Kennedy<br>Montréal, Québec<br>H3A 1K5 | 14,00 | 6 nos |
| Les carnets de zoologie | E**JCA3 | Rédacteur des carnets de zoologie<br>8191, avenue du Zoo<br>Orsainville, Québec<br>G1G 4G6 | 2,00 | 4 nos |
| Châtelaine | J**CA4 | 625, ave. du Président Kennedy<br>Montréal, Québec<br>H3A 1K5 | 8,00 | 12 nos |
| Christiane | J**C4 | a/s: Périodica<br>7045, avenue du Parc<br>Montréal, Québec<br>H3N 1X8 | 27,00 | 12 nos |
| Cinéma pratique | J**CA5 | 16, Quai de la Marne<br>75019, Paris<br>France | 63 F | 4 nos |
| Commerce Canada | J**CA5 | Receveur général du Canada<br>Ministère de l'Industrie et du Commerce<br>Ottawa, Ontario<br>K1A 0H5 | 5,00 | Irrégulier |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| Le consommateur canadien | JCA5 | 251, boul. Laurier est<br>Suite 801<br>Ottawa, Ontario<br>K1P 5Z7 | 10,00 $ | 6 nos |
| Le courrier de l'UNESCO | J**CA5 | Place de Fontenoy<br>75700 Paris<br>France | 28 FF | 12 nos |
| Croissance des jeunes nations | J**CA5 | 163, boul. Malesherbes<br>75849, Paris<br>France | 70 FF | 11 nos |
| De toute urgence | J**CA5 | C.P. 39<br>Sillery, Québec<br>G1T 2P7 | 13,00 $ | 3 nos |
| DECORMAG | JCA5 | 181, St-Paul est<br>Montréal, Québec<br>H2Y 1G8 | 20,00 $ | 11 nos |
| Développement-Québec | J**CA5 | Service des relations publiques<br>O.P.D.Q. - Edifice "E"<br>Québec<br>G1R 4Z5 | gratuit | 12 nos |
| Diétique d'aujourd'hui | J**CA4 | (titre disparu) | | |
| Echanges | J**CA5 | 49, Faubourg Poissonnière<br>75009 Paris<br>France | 135 FF | 5 nos |
| Education Québec<br>(disparaît en 1982) | J**CAP4 | Service général des communications<br>Ministère de l'Education<br>1035, de la Chevrotière<br>Québec - G1R 5A5 | gratuit | 12 nos |
| Education physique et sport (EPS) | J**CAP5 | 11, avenue du Tremblay<br>75012, Paris<br>France | 65 FF | 6 nos |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| L'Eglise canadienne | J**CAP4 | 1073, boul. St-Cyrille ouest<br>Québec<br>G1S 4RS | 13,00 $ | 22 nos |
| L'Express | J**CA5 | 78, Olivier-de-Serres<br>75739 Paris<br>France | 471 FF | 52 nos |
| Fêtes et saisons | J**CA5 | 29, boul. Latour-Maubourg<br>74340 Paris<br>France | 38 FF | 10 nos |
| Forces | J**CA5 | 75, boul Dorchester ouest<br>Montréal, Québec<br>H2Z 1A4 | 6,00 | 4 nos |
| Forêt-Conservation | J**CA5 | Revue Forêt Conservation inc.<br>915, St-Cyrille ouest<br>Suite 210<br>Québec<br>G1S 1T8 | 10,00 | Irrégulier |
| Géo | J**A4A | Géo Service lecteurs<br>116, Leacock Drive<br>Pointe-Claire, Québec<br>H9R 1H1 | 54,00 | 12 nos |
| Habitat | J**CA5 | Société centrale d'hypothèque et de logement<br>Montréal Rd.<br>Ottawa | gratuit | 4 nos |
| Historia | J**CA3 | 17, Remy-Dumoncel<br>75860 Paris<br>Cedex 14<br>France | 22,00 | 12 nos |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| L'Infirmière canadienne | J**CAP5 | 50, The Driveway<br>Ottawa, Ontario<br>K2P 1E2 | 10,00 $ | 12 nos |
| Informations catholiques internationales | J**CA5 | 163, boul Malesherbes<br>75849 Paris<br>France<br>ou/Périodica, Montréal | 90 FF | 12 nos |
| Justice | J**A5A | 1200, rte de l'Eglise<br>9e étage<br>Ste-Foy, Québec<br>G1V 4N1 | gratuit | 4 nos |
| Lettres québécoises | CA*P4 | Editions Jummonville<br>Case postale 1840<br>Station B<br>Montréal, Québec<br>H3B 3L4 | 7,00 $ | 4 nos |
| Des livres et des jeunes | A*P5A | C.P. 2152<br>Succ. Jacques-Cartier<br>Sherbrooke, Québec<br>J1L 3Y2 | 7,50 $ | 3 nos |
| Missi | J**CA5 | Périodica inc<br>7045, avenue du Parc<br>Montréal, Québec<br>H3N 1X8 | 10,00 $ | 12 nos |
| MusiCanada | | Conseil canadien de la musique<br>36, Elgin<br>Ottawa, Ontario<br>K1A 0S9 | gratuit | 4 nos |
| North/North | J**CA4 | Centre de l'édition A.S.C.<br>270, rue Albert<br>Ottawa, Ontario<br>K1A 0S9 | 6,00 $ | 4 nos |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| Panorama Aujourd'hui | J**CA5 | Périodica<br>7045, ave du Parc<br>Montréal, Québec<br>H3N 1X8 | 27,00 $ | 12 nos |
| Le Papetier | J**CP5 | 500, Grande-Allée est<br>Québec<br>G1R 2J7 | gratuit | 4 nos |
| Paris-Match | J**CA3 | Périodica<br>7045, ave du Parc<br>Montréal, Québec<br>H3N 1X8 | 97,00 | 52 nos |
| Perspectives | J**CA3 | Le Soleil<br>Québec | ---- | 52 nos |
| Peuples du monde | J**CA4 | (n'est plus indexé) | | |
| Le Photographe | J**CA5 | (n'est plus indexé) | | |
| Plein Soleil | J**CA4A | 934, Ste-Catherine est<br>suite 240<br>Montréal, Québec<br>H2L 2E9 | 5,00 $ | 4 nos |
| Point-virgule | J**CA4A | Place Tanguay<br>2, route Trans-Canada<br>Montréal, Québec<br>G1V 6W8 | 9,00 | 4 nos |
| Prospectives | P5 | Périodica<br>7045, ave du Parc<br>Montréal, Québec<br>H3N 1X8 | 6,00 | 4 nos |
| Protégez-vous | J**CA5 | 386, boul. Lebeau<br>St-Laurent, Québec<br>H4N 9Z9 | 6,00 | 12 nos |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| Québec Chasse et Pêche | J**CA5 | 3580, rue Masson<br>Montréal, Québec<br>H1X 1S2 | 20,00 $ | 12 nos |
| Québec Français | J**CP5 | C.P. 9185<br>Québec<br>G1V 4B1 | 7,00 $ | 4 nos |
| Le Québec industriel | J**CAP5 | 625, ave Président Kennedy<br>Montréal, Québec<br>H3A 1K5 | 19,00 | 12 nos |
| Québec science | J**CA5 | C.P. 250<br>Sillery, Québec<br>G1T 2R1 | 19,00 | 12 nos |
| Rénovation-Bricolage | J**CA5 | Publication Périscope<br>100, rue Dresden<br>Ville Mont-Royal, Qué.<br>H3P 2B6 | 18,00 | 12 nos |
| La Revue | | Compagnie Petrolière Impériale Ltée<br>C.P. 310<br>Montréal, Québec | gratuit | 6 nos |
| Revue Commerce | J**CAP5 | Maison du Commerce<br>1080, côte du Beaver Hall<br>Montréal, Québec<br>H2Z 1T1 | 12,00 | 12 nos |
| Revue de L'A.C.E.L.F. | P5 | Association canadienne d'éducation de langue française Québec<br>990, chemin St-Louis<br>Sillery, Québec<br>G1S 1C7 | 9,90 | 4 nos |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| Revue de l'Otan | J**CA5 | 1110, Bruxelles<br>Belgique | gratuit | 6 nos |
| Revue Desjardins | J**CA4 | 150, ave des Commandeurs<br>Lévis, Québec<br>G6V 4X1 | 3,50 | 4 nos |
| Revue du cinéma | J**CA5 | 3, rue Récamier<br>75341 Paris<br>France | 85 FF | 12 nos |
| Revue française de l'électricité | J**CA4 | (n'est plus indexé) | | |
| Revue-moteur | J**A5 | 625, ave Président Kennedy<br>Montréal, Québec<br>H3A 1K5 | 14,00 $ | 12 nos |
| RND | J**CA4 | Revue Notre-Dame<br>C.P. 400<br>Sillery, Québec<br>G1T 2R7 | 4,00 $ | 11 nos |
| Santé du monde | J**CAP5 | Avenue Appia<br>CH-1211 - Genève 27<br>Suisse | 10,00 | 10 nos |
| Santé mentale au Canada | J**A5A | Ottawa, Ontario | gratuit | 4 nos |
| Science et Vie (incluant hors-série) | J**CA5 | 5, rue de la Baume<br>75008 Paris<br>France | 115 FF | 12 nos |
| Sélection du Reader's Digest | JCA3 | 215, avenue Redfern<br>Montréal, Québec<br>H1X 1J6 | 10,96 $ | 12 nos |

| NOM DU PERIODIQUE | NIVEAU | ADRESSE DE L'ABONNEMENT | COUT | PERIODICITE |
|---|---|---|---|---|
| Séquences | J**CA5 | 4005, de Bellechasse<br>Montréal, Québec<br>H1X 1J6 | 7,00 $ | 4 nos |
| Son Hi-Fi Magazine | AXdA | 1843, rue Tupper<br>Montréal, Québec<br>H3H 1N3 | 10,00 | 6 nos |
| Sport | J**CAP5 | O'Marneffe<br>Service documentation<br>et information<br>Galerie Ravenstein 4-27<br>1000 Bruxelles<br>Belgique | 250 FB | 4 nos |
| 30 millions d'amis<br>"La vie des bêtes" | JA3A | 90, rue de Flandre<br>75943 Paris Cedex 19<br>France | 135,30 F | 12 nos |
| Tribune | J**A3A | Banque de commerce<br>canadienne et impériale<br>C.P. 6003 - Succ. "A"<br>Montréal, Québec<br>H3C 3B2 | gratuit | 4 nos |
| Vidéo-Presse | E**J*5 | 3965, boul. Henri-Bourrassa est<br>Montréal, Québec<br>H1H 1L1 | 8,50 $ | 10 nos |
| La Vie | J**CA4 | 163, boul. Malesherbes<br>75849 Paris<br>France | 329,80 F | 52 nos |
| Vie pédagogique | PA | Direction générale de<br>développement pédagogique<br>600, rue Fullum - 6e étage<br>Montréal, Québec<br>H2K 4L1 | gratuit | 5 nos |
| Vie et santé | J**CA4 | Box 366, Oshawa<br>Ontario<br>L1H 7L6 | 15,50 $ | 12 nos |

ANNEXE 5

# RELEVE DES DOCUMENTS DE CHOIX 1978, 1979 et 1980
## CORRESPONDANT A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

| MEDIUM / SCIENCES | FILMS 16 mm | | ENREGISTREMENTS VIDEO | | FILMS FIXES | | DISQUES | | ENREGISTREMENTS SONORES | | TRANSPARENTS | | ENSEMBLES DE DIAPOSITIVES | | ENSEMBLES MULTIMEDIA | | JEUX IMAGES CARTES | | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | (4) | (5) | (4) | (5) | (4) | (5) | (4) | (5) | (4) | (5) | (4) | (5) | (4) | (5) | (4) | (5) | (4) | (5) | |
| 000 | 23 | 12 | 7 | 13 | - | - | - | - | 10 | - | - | - | 7 | 3 | - | - | - | - | 75 |
| 100 | 23 | 14 | 8 | 22 | - | - | - | - | 10 | - | - | - | 3 | - | - | - | - | - | 80 |
| 200 | 4 | - | 6 | - | - | - | 3 | - | 1 | 19 | - | - | 35 | 4 | - | - | - | - | 72 |
| 300 | 139 | 114 | 127 | 42 | 15 | 17 | 11 | 9 | 9 | 9 | - | - | 66 | 19 | - | 1 | 13 | 1 | 592 |
| 400 | 2 | 1 | 2 | - | - | - | 1 | 3 | 23 | 6 | - | - | 6 | 3 | - | 3 | 1 | - | 51 |
| 500 | 111 | 81 | 5 | - | 9 | 16 | - | 5 | - | - | 60 | 1 | 45 | 44 | - | - | - | 4 | 381 |
| 600 | 115 | 83 | 36 | 7 | 4 | 8 | 1 | 1 | 1 | 1 | - | 2 | 60 | 71 | - | - | - | - | 390 |
| 700 | 171 | 171 | 97 | 2 | 5 | - | 473 | 294 | 1 | 1 | - | - | 102 | 104 | - | - | - | - | 1 421 |
| 800 | 15 | 7 | 25 | - | - | - | 24 | 18 | 4 | - | - | - | 5 | - | - | - | - | - | 98 |
| 900 | 70 | 49 | 49 | 7 | 9 | 9 | 15 | 17 | 6 | - | - | - | 54 | 24 | 1 | 1 | 17 | 2 | 330 |
| TOTAL | 673 | 532 | 362 | 93 | 42 | 50 | 528 | 347 | 65 | 36 | 60 | 3 | 383 | 272 | 1 | 5 | 31 | 7 | 3 490 |
| PRIX MOYEN | 300 | 300 | 75 | 75 | 50 | 50 | 10 | 10 | 25 | 25 | 50 | 50 | 50 | 50 | 150 | 150 | 50 | 50 | - |
| PRIX TOTAL | 201900 | 159600 | 27150 | 6975 | 2100 | 2500 | 5280 | 3470 | 1625 | 900 | 3000 | 150 | 19150 | 13600 | 150 | 750 | 1550 | 210 | 443 085 |